

## Compte de campagne (art. 25 al. 2 LEDP)

Date de la remise des comptes :	11.07.2022
Date du scrutin :	15.05.2022

Nom de l'organisation politique	Comité contre l'augmentation des impôts à Morges (PLR Ville de Morges, Entente Morgienne, UDC Ville de Morges)
Scrutin concerné	Référendum contre la décision du Conseil communal du 2 novembre 2021 relative à l'arrêté d'imposition pour l'année 2022.

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
<b>Communication, dont :</b>		Dons et libéralités	5'586
-Site internet	0	Contributions d'autres formations politiques ou organismes (p. ex : prêt, mise à disposition de salariés)	0
-Réseaux sociaux	201	Autres produits divers (manifestations, refacturation à des tiers, etc.)	0
-Publications (médias, journaux)	1'418		
Matériel de campagne (Flyers, affiches, produits dérivés)	5'635		
Manifestation et événements	423		
Remboursement frais, débours (bénévoles)	0		
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes	0		
Frais d'initiatives ou de referendums (récolte de signatures)	4'879		
<b>Bénéfice de campagne</b>		<b>Perte de campagne</b>	6'970
<b>TOTAL</b>	<b>12'556</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12'556</b>